

Paris passe au chauffage par les eaux usées

La Tribune.fr | 02.04.2011



Bientôt l'Elysée, un jour peut-être l'Hôtel de Ville de Paris, et déjà un groupe scolaire du 12^{ème} arrondissement...le chauffage de bâtiments par les eaux usées fait son apparition dans la capitale.

Vendredi, le maire de Paris inaugurerait la mise en œuvre de ce procédé dans une école rue de Wattignies en présence des entreprises Lyonnaise des Eaux et CPCU, (Compagnie urbaine de chauffage parisien). Le procédé Degrés Bleus, dont le brevet, co-détenu par Lyonnaise des Eaux et le bureau d'étude Saunier & associés, a été racheté à des Suisses et des Allemands précurseurs, se prête à des immeubles de taille suffisante, situés à proximité d'égouts dont le débit permet la récupération thermique.

La température des eaux usées déversées dans les égouts (notamment en provenance d'appareils électroménagers) se situe toute l'année au-dessus de 15°C. Le principe consiste à récupérer les calories en faisant passer les eaux sur une plaque métallique en inox. Celle-ci contient des tuyaux remplis de fluide caloporteur qui circule en boucle dans des échangeurs et vient alimenter une pompe à chaleur. Celle-ci concentre les calories pour les porter à 60°C. C'est cette chaleur qui est injectée dans le réseau de chaleur traditionnel du bâtiment.

Isabelle Kocher, Directrice générale de Lyonnaise des Eaux, évoque « *la simplicité des grandes innovations* » et loue cette économie circulaire. Jérôme Tolot, Membre du Comité Exécutif, en charge de la branche Energie Services de GDF-Suez, souligne la nécessité de favoriser les énergies décentralisées, et insiste sur l'absence totale de risque et le caractère « *maîtrisable* » du procédé.

Au groupe scolaire Wattignies, 70 % des besoins seront ainsi couverts et 76 tonnes de CO₂ seront évitées par an. Une contribution au plan climat parisien qui vise une réduction de 30 % de ces émissions d'ici à 2020. Ce qui explique le projet de Bertrand Delanoë de déployer le procédé dans d'autres bâtiments publics : la piscine de l'aspirant Dunand (14^e), le groupe scolaire Lacordaire (15^e) et, dans le

neuf, le futur quartier de la ZAC Batignolles. L'Hôtel de Ville serait emblématique (surtout après l'annonce faite par l'Elysée jeudi dernier de recourir à ce procédé dès l'été prochain). Bertrand Delanoë évoque même « *les immeubles privés* », à la grande satisfaction des entreprises partenaires.

Aux côtés de Lyonnaise des Eaux, on trouve la CPCU (Compagnie urbaine de chauffage parisien), société d'économie mixte filiale du groupe GDF-Suez et de la Ville de Paris, délégataire du service public de distribution de chaleur dans la capitale. Les deux entités du groupe GDF-Suez ont investi 50 % des 400 000 euros de l'installation rue de Wattignies, l'autre moitié ayant été prise en charge par l'Ademe dans le cadre du fonds démonstrateur. Le modèle économique permet de maintenir inchangée la facture CPCU pour l'école. Les coûts, qui doivent baisser avec la taille des équipements, évolueront en tout état de cause en sens inverse de celui des énergies fossiles. Propriétaire de 400 km de canalisations dans le sous-sol parisien, CPCU a fait faire une cartographie permettant de localiser les immeubles éligibles. Les eaux usées de 10 Parisiens permettant de produire la chaleur nécessaire à 1 Parisien, en théorie 10 % des besoins pourraient être couverts grâce aux eaux usées.

Mais les visées de Lyonnaise des Eaux et de son partenaire Saunier & associés ne s'arrêtent pas au périphérique. Déjà installé à l'hôtel de Ville de Valenciennes, de la Communauté urbaine de Bordeaux ou de la Zac Sainte-Geneviève de Nanterre, Degrés Bleus concerne une cinquantaine d'appels d'offres en France, et intéresse jusqu'en Chine. Ainsi, à l'occasion de sa visite à son homologue française dans quelques jours, l'Académie chinoise d'ingénierie ira visiter la ZAC de Nanterre.